

Image not found or type unknown



Credit de consommation sans l'accord du conjoint

Par **smain**, le 11/12/2009 à 15:26

Bonjour, mon mari a fait un crédit sans m'en parler, il ne peut plus payer les mensualités, l'organisme de crédit peut-il se retourner contre moi ?

Par **LeKingDu51**, le 11/12/2009 à 19:34

Bonjour,

Vous êtes marié sous quel régime ?